



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

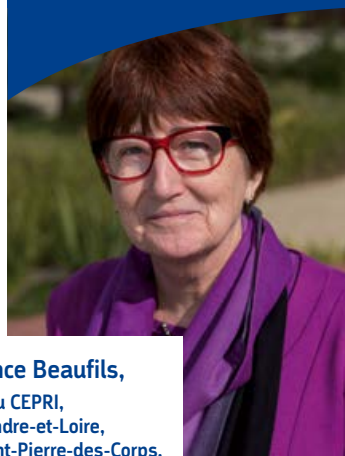
.....
ANTICIPER, C'EST VITAL ! LE CEPRI VOUS ACCOMPAGNE
.....

CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

ÉDITO

DE LA PRÉSIDENTE



Marie-France Beaufile,
Présidente du CEPRI,
sénatrice d'Indre-et-Loire,
maire de Saint-Pierre-des-Corps.

A Marseille en mars 2016, le CEPRI participait à la plénière des Assises nationales des risques naturels sur le thème de l'intégration des risques dans l'aménagement du territoire et à une session en parallèle sur le thème cher au post-Sendaï : le "build-back better". L'occasion de rappeler le besoin d'innovation dans ces domaines. Le CEPRI a également pris en charge l'organisation d'un atelier intitulé "De nouveaux outils au service de la prévention des inondations". Ces Assises nationales réunissent toute la communauté des gestionnaires des risques, des représentants des collectivités territoriales aux services de l'État en passant par les représentants de la société civile ; un lieu d'échange tout à fait indispensable auquel notre association nationale collabore.

Une fois de plus, l'année se termine avec son lot d'événements naturels violents, laissant derrière eux victimes et dégâts économiques lourds pour les citoyens et les territoires touchés. En mai et juin, ce sont deux régions qui ont été touchées, le Centre Val-de-Loire et l'Île-de-France. Un axe majeur de circulation nord-sud-ouest, l'autoroute A10, coupé pendant plus de 10 jours, des naufragés de la route, des victimes sur une zone géographique très importante des bassins de la Loire et de la Seine. Un montant des dégâts qui se chiffre à 1,2 milliard d'euros... À l'occasion de ces phénomènes d'inondations, les pouvoirs publics mobilisés ont pu mesurer les limites de leurs actions dans la gestion de crise, preuve que c'est en amont qu'il faut encore agir. Le CEPRI a pris part, tant au niveau local qu'au niveau national, à une analyse de retour d'expériences. Des membres de l'équipe ont participé à des réunions publiques aux côtés des élus et de l'État pour mieux appréhender cette catastrophe.

La Commission mixte inondation est une instance importante, chargée du pilotage de la politique nationale de gestion des risques d'inondation en application de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (LENE). Le CEPRI a activement contribué à sa création et sa mise en place par la volonté du sénateur Éric Doligé qui en assurait alors la co-présidence. Depuis 2016, le CEPRI en assure à nouveau la co-présidence aux côtés de Daniel Marcovitch, représentant le Comité national de l'eau (CNE), ce dont nous pouvons nous féliciter.

L'année 2016 a aussi donné lieu à la célébration des 10 ans du CEPRI. Une décennie bien remplie d'actions au service des territoires. De nombreux membres, représentants de l'État et partenaires européens étaient présents pour témoigner leur soutien aux missions du CEPRI et leur intérêt pour les travaux de notre structure. Fort de plus d'une centaine de membres, l'expertise de notre association nationale n'est plus à démontrer. Elle poursuit son développement dans l'intérêt général avec toujours les mêmes objectifs : être à la pointe de l'innovation en matière de prévention du risque d'inondation et faire partager les expériences de terrain pour bâtir des politiques ambitieuses de prévention.

Labellisé organisme de formation depuis 2014, le CEPRI avait déjà eu l'occasion d'organiser quelques sessions au service de ses membres sur des sites "pilotes". En 2016, l'offre s'est étoffée et, comme dans sa démarche d'édition de guides pratiques, notre structure a développé un catalogue de formations. Cette nouvelle démarche vient enrichir la sensibilisation des acteurs, locaux et nationaux concernés, sur les enjeux majeurs techniques, politiques et économiques pour mieux analyser et anticiper les risques liés à l'inondation.

Fidèle à ses objectifs, notre structure assure ses missions au service des territoires. Le CEPRI a montré de nouveau sur l'année écoulée sa capacité à se développer et à asseoir son expertise dans l'intérêt général et porter la voix de ses membres.

SOMMAIRE

- P. 4**
2016, en quelques faits marquants
- P. 6**
Composition de l'association
- P. 7**
Fonctionnement de l'association
- P. 9**
Manifestations 2016
- P. 11**
Activités de l'association
- P. 14**
L'équipe
- P. 15**
Rapport financier 2016

2016, EN QUELQUES FAITS MARQUANTS



Le CEPRI a activement pris part aux échanges concernant la mise en œuvre de la politique nationale de gestion du risque inondation, en suivant tout particulièrement certains dossiers : la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, la réécriture du cahier des charges des Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) et la rédaction d'un référentiel national de vulnérabilité.

Dans le cadre de l'application de la loi MAPTAM, et en particulier de la compétence GEMAPI créée par cette loi, le CEPRI a attentivement suivi l'élaboration de l'arrêté concernant les études de dangers liées aux digues, en participant à plusieurs réunions de travail au plan national. La présidente et l'équipe du CEPRI ont répondu à de nombreuses sollicitations ayant pour thème la prise de compétence GEMAPI : carrefour de l'eau, congrès AMF, FNCCR et AdCF, colloque SMACL,...

Par ailleurs, forte de son expérience au sein de la CMI et en tant que porteuse d'un réseau des animateurs de PAPI et de SLGRI, l'équipe du CEPRI a tout naturellement pris part aux réflexions sur la rédaction d'un 3^e cahier des charges. Par conséquent, le CEPRI a consulté son réseau dans le cadre de son implication dans le groupe de travail mis en place par le ministère. Il a invité les porteurs de PAPI à répondre à la consultation publique de ce nouveau cahier des charges lancée durant l'été 2016 et en a été l'un des contributeurs. Enfin, l'année 2016 a vu la diffusion du référentiel national de vulnérabilité dont les travaux avaient démarré en 2015. Le CEPRI, aux côtés de la DGPR, a pris une part importante à la constitution de ce référentiel national.

La présidente du CEPRI est nommée co-présidente de la CMI, au titre du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM).

À l'origine de la création de la Commission mixte inondation, le sénateur Éric Doligé, alors président du Conseil départemental du Loiret et président du CEPRI, en assurait la co-présidence aux côtés d'André Flajolet. Les mandats évoluant, pendant plusieurs années, la CMI ne bénéficiait que d'un co-président nommé au titre de la Commission nationale de l'eau (CNE), Daniel Marcovitch. Le COPRNM ayant renouvelé ses membres en 2016, c'est donc tout naturellement que le président du COPRNM, Christian Kert, a demandé à Marie-France Beaufilets d'assurer la co-présidence de la CMI au titre de ce comité. Marie-France Beaufilets a donc siégé pour la première fois au sein de la CMI, le 7 juillet 2016.

Le CEPRI se lance dans un retour d'expériences sur les inondations de mai juin 2016.

Les inondations de mai-juin 2016 sont les événements naturels les plus dommageables que le territoire d'Orléans Métropole ait connu depuis près d'un demi-siècle au moins. La nature particulière du phénomène, ses impacts considérables, la réaction des autorités publiques pour y faire face méritaient de faire l'objet d'un certain nombre d'investigations. C'est dans cette perspective et dans le cadre d'un partenariat avec Orléans Métropole que le CEPRI s'est engagé à réaliser un retour d'expériences centré sur le périmètre de l'agglomération.

Son objectif était double : tirer les enseignements de cet événement catastrophique afin de permettre au territoire et à ses acteurs de poser les bases de nouvelles orientations pour la gestion du risque d'inondation, s'appuyant pour partie sur l'échelle

intercommunale et surtout contribuer à ancrer la mémoire des événements pour les années et les décennies à venir.

Ce retour d'expériences a été bâti à partir d'un recueil d'information passant en particulier par la mobilisation de plusieurs types de sources : des entretiens avec des représentants des 16 des 22 communes d'Orléans Métropole, les principaux gestionnaires de crise, des syndicats mixtes gestionnaires d'ouvrages et des experts susceptibles d'éclairer les événements (BRGM, Météo France,...), des sources écrites et la participation à des débriefings, le cas échéant, selon le calendrier des retours d'expériences internes mis en place par les acteurs locaux.

Ce retour d'expériences vient compléter d'autres démarches engagées par ailleurs notamment celle conduite par le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) sur la "Coupure de l'autoroute A10 et autres infrastructures lors des inondations de fin mai 2016" et le retour d'expériences sur les "Inondations de mai et juin 2016 dans les bassins moyens de la Seine et de la Loire" réalisé par le CGEDD et l'Inspection générale de l'administration (IGA).

Le CEPRI accentue son développement avec sa participation à des manifestations d'ampleurs nationale et européenne sur le risque inondation.

Le CEPRI a participé aux comités de pilotage des Assises nationales des risques naturels mais aussi de la manifestation européenne Floodrisk, en prenant part à chaque fois à la fois aux plénières et à l'organisation d'ateliers plus techniques.

Le CEPRI a par ailleurs pris part à un voyage d'études organisé par le Haut Comité français pour la défense civile (HCFDC) à La Nouvelle-Orléans.

Le CEPRI assoit sa compétence technique en prenant part, en tant que membre du jury, à plusieurs manifestations emblématiques dans le domaine du risque inondation.

Dans le cadre de l'initiative Green Tech Verte lancée par Ségolène Royal en février 2016, le ministère a organisé un 3^e Hackathon du 18 au 20 novembre 2016 dédié à la prévention des risques naturels. L'objectif ? Tirer parti des données mises à disposition à l'occasion du Hackathon pour développer des dispositifs de prévention et de gestion des risques afin d'améliorer la diffusion et l'information avant, pendant et après la survenue d'une catastrophe naturelle et faire en sorte que les citoyens adoptent les bons comportements face aux risques. Le CEPRI a participé à cette manifestation en tant que membre du jury. Ce jury a désigné 3 lauréats dans les domaines de la prévention des populations aux risques imminents, de la résilience des entreprises et de la gestion des déchets post-catastrophe.

En octobre 2016 à Lyon, le CEPRI a aussi participé à la remise des prix dans le cadre de la manifestation Prévirisik, organisée par l'AF-EPTB, en tant que membre du jury. Trois projets ont été primés portés par le SYMBHI (Isère), l'EPTB Vilaine et l'EPTB Saône Doubs en partenariat avec la DREAL Bourgogne Franche-Comté.

Le CEPRI fête ses 10 ans d'existence.

Pour l'occasion, c'est dans les locaux de la Maison de l'Amérique latine à Paris que se sont réunis membres, partenaires et représentants de l'État le 29 juin 2016. En présence d'acteurs européens de la politique de prévention du risque d'inondation (Espagne et Pays-Bas), cette manifestation a permis de retracer 10 ans d'actions du CEPRI au service des territoires. Très orientée sur le pragmatisme dicté par les enjeux, cette journée a aussi

permis de revenir sur l'actualité des inondations de mai et juin sur les régions Centre et Île-de-France.

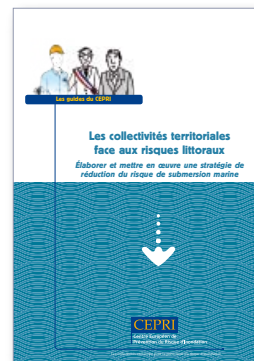
Le CEPRI étoffe sa collection de publications avec les parutions en 2016 de deux nouveaux guides.



“Le territoire et ses réseaux techniques face au risque inondation”.

Le CEPRI propose, grâce à ce guide édité en mars 2016, des pistes techniques, organisationnelles et stratégiques sur trois axes : connaître la vulnérabilité des réseaux, apprendre

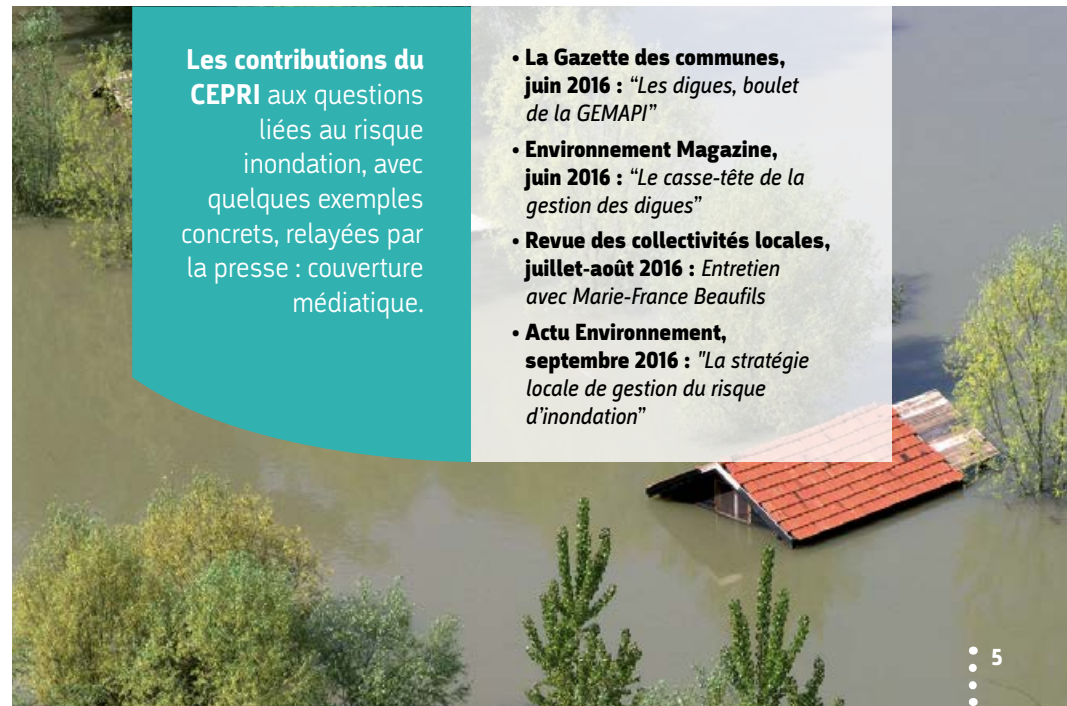
à la réduire sur le long terme, savoir y faire face à court terme. Cette publication s'adresse aussi bien aux gestionnaires de réseaux qu'à leurs usagers. Elle est agrémentée de fiches synthétiques pour traiter de chaque type de réseau : électricité, gaz, hydrocarbures, chauffage urbain, télécoms, eau potable, assainissement, gestion des déchets, réseau ferroviaire et transports publics urbains. Compte tenu de l'importance de ces réseaux techniques, il est donc primordial pour les collectivités d'anticiper et d'analyser les risques pesant sur ceux-ci afin d'éviter une vulnérabilité excessive, préjudiciable à la sécurité des personnes et au bon fonctionnement des territoires et favoriser un retour à la normale dans les meilleurs délais et conditions.



“Élaboration de stratégie de réduction du risque de submersion marine”.

Avec ce nouveau guide, le CEPRI prend toute sa part aux réflexions en cours en proposant aux élus et techniciens des collectivités littorales un recueil d'expériences menées

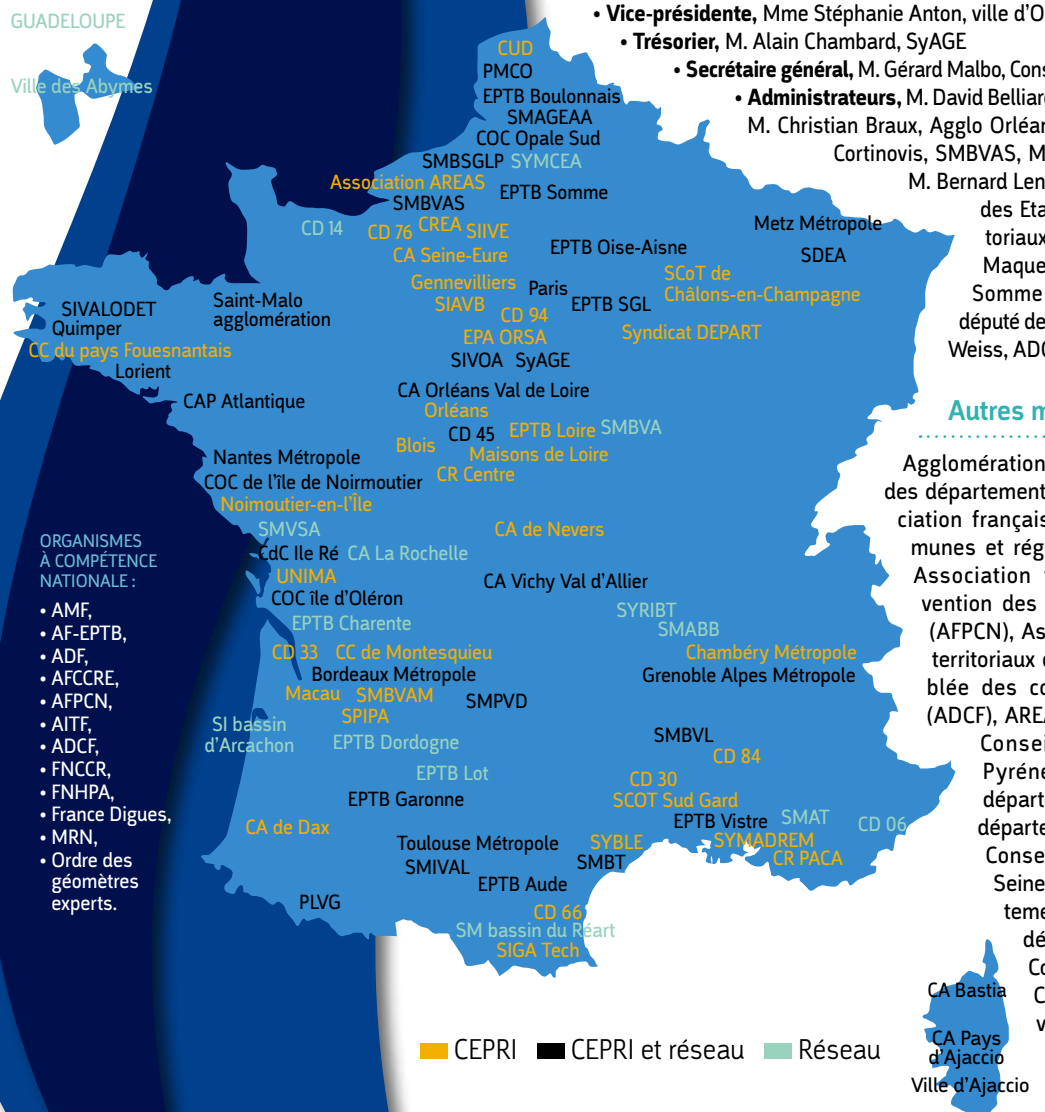
localement en France et à l'étranger. Ainsi, tous les acteurs de terrain seront mieux à même de doter leur territoire de stratégies locales de gestion du risque de submersion marine, anticipant les évolutions à venir, définissant des objectifs réalistes et déclinés en un programme d'actions cohérent et hiérarchisé.



Les contributions du CEPRI aux questions liées au risque inondation, avec quelques exemples concrets, relayées par la presse : couverture médiatique.

- **La Gazette des communes, juin 2016** : “Les digues, boulet de la GEMAPI”
- **Environnement Magazine, juin 2016** : “Le casse-tête de la gestion des digues”
- **Revue des collectivités locales, juillet-août 2016** : Entretien avec Marie-France Beaufilets
- **Actu Environnement, septembre 2016** : “La stratégie locale de gestion du risque d'inondation”

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION



Conseil d'administration au 31 décembre 2016

- **Présidente**, Mme Marie-France Beauflis, AMF, sénatrice d'Indre-et-Loire
- **Vice-présidente**, Mme Stéphanie Anton, ville d'Orléans
- **Trésorier**, M. Alain Chambard, SyAGE
- **Secrétaire général**, M. Gérard Malbo, Conseil départemental du Loiret
- **Administrateurs**, M. David Belliard, EPTB Seine Grands Lacs, M. Christian Braux, Agglo Orléans Val de Loire, M. Michel Cortinovis, SMBVAS, M. Daniel Fréchet, EP Loire, M. Bernard Lenglet, Association française des Etablissements publics territoriaux de bassin, M. Emmanuel Maquet, Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, député de la Somme, M. Jean-Claude Weiss, ADCF.

Autres membres

Agglomération de Nevers, Assemblée des départements de France (ADF), Association française du Conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN), Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF), Assemblée des communautés de France (ADCF), AREAS, Bordeaux Métropole, Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, Conseil départemental du Gard, Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseil départemental de la Seine-Maritime, Conseil départemental de la Vaucluse, Conseil départemental de Gironde, Conseil régional du Centre, Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Communauté de communes de l'île d'Oléron, Communauté de communes de l'île de Ré, Communauté de communes de Montesquieu, Communauté de communes du Pays Fouesnantais, Communauté de communes Opale Sud, Communauté d'agglomération de Bastia, Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien - CAPA, Communauté d'agglomération Seine Eure, Communauté d'agglomération du Grand Dax, Communauté d'agglomération de la presqu'île de Guérande Atlantique, Communauté urbaine de Dunkerque, Chambéry Métropole, Entente Oise Aisne, Établissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine Amont (EPA ORSA), Établissement public territorial de bassin du Vistre, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), Fédération des maisons de Loire de la Région Centre, France Dignes, Grenoble Alpes Métropole - La METRO, Lorient agglomération, Mission risques naturels (MRN), Metz Métropole, Métropole Rouen Normandie (la CREA), Nantes Métropole, Ordre des géomètres experts, Pôle métropolitain Côte d'Opale, Saint-Malo agglomération, Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA), Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR), Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB), Syndicat mixte du SCoT Sud Gard, Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta (SYMADREM), Syndicat mixte des bassins versants Artigue-Maque-line, Syndicat mixte étude aménagement de la Garonne (SMEAG), Syndicat mixte de la vallée de l'Orge (SIVOA), Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGEAA), Syndicat mixte du bassin versant du Lez (SMBVL), Syndicat mixte Pays de Lourdes Vallées de Gaves, Syndicat mixte aménagement et valorisation du bassin de la Somme (AMEVA), Syndicat mixte interdépartemental de la vallée de la Lèze (SMIVAL), Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SIAVB), Syndicat mixte du pays de la vallée de la Dordogne (SMPVD), SCoT de Châlons, Syndicat intercommunal et interdépartemental de la vallée de l'Epte (SIIVE), Syndicat à vocation unique de gestion et d'aménagement du Tech (SIGA Tech), Syndicat de protection contre les inondations de la presqu'île d'Ambès (SPIPA), Syndicat du bassin du Lez (SYBLE), Syndicat d'étude, de programmation et d'aménagement de la région Troyenne - Syndicat DEPART, Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT), Toulouse métropole, Union des marais de la Charente-Maritime (UNIMA), ville de Macau, Ville de Paris, Ville de Quimper, Ville de Blois, Ville de Noirmoutier-en-l'île, Ville de Gennevilliers, Ville d'Ajaccio, Vichy Val d'Allier, Toulouse métropole, Syndicat mixte du bassin du Réart, Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon, Ville des Abymes (Guadeloupe), SIVALODET.

Vie de l'association en 2016

- 4 conseils d'administration : 8 mars, 14 juin, 4 octobre, 29 novembre.
- 3 bureaux : 9 février, 24 mai et 8 novembre.
- 1 assemblée générale : 29 juin suivie de l'anniversaire des 10 ans ayant pour thème : "10 ans d'actions pour la prévention des inondations au service des territoires".

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Une équipe aux compétences multiples

Le CEPRI a débuté l'année avec une équipe composée de huit personnes pour conduire le programme d'activités 2016 : une directrice, un directeur scientifique et technique, une assistante de direction, et cinq chargés de mission pluridisciplinaires.

Le CEPRI englobe des compétences diverses et complémentaires offrant une approche globale et transversale des thématiques traitées : aspects réglementaires, juridiques et administratifs gouvernance et maîtrise d'ouvrage, vulnérabilité des personnes et des biens, connaissance de l'aléa, stratégie, économie et animation de réseaux, communication, formation et urbanisme.

De nouveaux membres et un réseau PAPI/SLGRI en développement constant

Le CEPRI a accueilli de nouveaux membres, en 2016 : Syndicat du bassin du Lez (SYBLE), Grenoble Alpes Métropole, Toulouse Métropole, Communauté d'agglomération du pays ajaccien, ville d'Ajaccio, Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT), Communauté de communes de l'île de Ré, Syndicat DEPART (région troyenne), Communauté de communes du pays fouesnantais, Communauté de communes de Montesquieu, Communauté d'agglomération de Bastia, l'association AREAS et le Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (SDEA).

Le CEPRI a connu aussi quelques départs de l'association : l'Association des maires ruraux de France, les Conseils départementaux du Cher et de l'Indre-et-Loire, le SIADEM, SM des Wateringues et le SIJALAG.

En parallèle, le CEPRI a poursuivi le développement d'un réseau composé de porteurs de PAPI et

de SLGRI comprenant un espace de discussions, d'échanges et de partages d'informations, de documents et de bonnes pratiques en matière de gestion des inondations. L'objectif est de proposer des ressources et un appui méthodologique aux chargés de mission lors des différents stades de leur projet, de la phase d'élaboration du dossier de candidature PAPI à la mise en œuvre concrète des actions du programme. Depuis l'automne, est venu s'ajouter le soutien du CEPRI pour aider les porteurs de stratégie locale de gestion des risques d'inondation à construire leur SLGRI avant la fin de l'année 2016.

Les membres du réseau PAPI-SLGRI ont ainsi eu la possibilité d'échanger avec l'équipe du CEPRI par téléphone ou par courrier électronique sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PAPI-SLGRI, évoquant les questions qu'ils se posaient. Le cas échéant, ils ont pu être mis en relation avec d'autres chargés de mission confrontés aux mêmes problématiques.

Le CEPRI a organisé et animé, en 2016, **5 journées d'échanges** :

- le 15 mars 2016, sur le thème "*des PGRI aux SLGRI, objectifs et dispositions*",
- le 12 mai 2016, sur "*le nouveau cahier des charges PAPI III - référentiel national de vulnérabilité*",
- le 30 juin 2016, sur "*la réduction de la vulnérabilité des enjeux à l'inondation*",
- le 25 octobre 2016, sur "*l'inondation et gestion de crise*",
- le 8 décembre 2016, sur "*le point d'étape sur les SLGRI à la veille du 2^e cycle de la Directive inondation et présentation de l'ONRN*".

L'objectif de ces journées a été de proposer aux chargés de mission PAPI-SLGRI un temps d'échange, dans un environnement convivial, sur

les actions que chacun mène sur son territoire, les facteurs de réussite et les difficultés rencontrées. Le CEPRI a apporté quant à lui des éléments méthodologiques pour guider les participants dans la mise en œuvre de leur projet, ainsi que des exemples de bonnes pratiques menées ailleurs en France ou en Europe.

Le CEPRI a invité régulièrement des agents des services de l'État à participer à ce type d'échanges. Des représentants du ministère de l'écologie, de la Direction générale de la prévention des risques et Direction de l'aménagement, du logement et de la nature, du Commissariat général au développement durable, de la Direction de la sécurité civile du ministère de l'Intérieur ont ainsi pu apporter leur contribution aux débats, rencontrer les acteurs de terrain et répondre aux questions que chacun se pose.

Pour mémoire, les membres du réseau PAPI-SLGRI ont accès à un espace réservé sur le site Internet du CEPRI www.cepri.net où ceux-ci peuvent télécharger les synthèses de ces journées.

Ce réseau composé de 48 membres en 2015 s'est étoffé en 2016 de 9 membres supplémentaires : Syndicat mixte du bassin versant du Réart, ville d'Ajaccio, Communauté de communes de l'île de Ré, Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon, Communauté de communes du pays fouesnantais, Communauté d'agglomération de Bastia, ville des Abymes (Guadeloupe), Nantes Métropole et le SIVALODET (Quimper).

La participation à des formations

En tant qu'organisme formateur, le CEPRI a pu dispenser une formation cette année auprès des agents de la DDT du Loiret sur une sensibilisation au plan de continuité d'activité.





Le CEPRI est également intervenu lors de plusieurs formations à destination des collectivités territoriales ou des services de l'État (formation pour le compte de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'Intérieur, formation IRSTEA/IFORE sur l'analyse coût/bénéfice, formation sur la réduction de la vulnérabilité à la demande de l'AREAS...).

Une ouverture certaine sur l'international

L'implication du CEPRI sur la scène européenne et internationale s'est confirmée cette année au travers de la participation du CEPRI au "Working Group F" de la Commission européenne (réunissant des représentants institutionnels des 28 membres de l'Union européenne et créé pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de la Directive inondation, en coordination avec les objectifs de la Directive cadre sur l'eau), aux côtés de l'État français et par l'implication de son équipe lors de la phase finale des travaux du projet européen "Starflood".

Le CEPRI s'est également investi dans l'organisation et le déroulement de la conférence européenne "Floodrisk 2016" et a cherché à nouer des partenariats avec l'Italie et l'Irlande sur la thématique de la sensibilisation au risque.

Enfin, le CEPRI a participé à un voyage d'étude aux États-Unis, plus précisément à La Nouvelle-Orléans en septembre 2016.

L'activité du comité d'experts

Le Comité d'experts du CEPRI (créé en 2012) est un organe consultatif ayant pour but d'examiner les orientations techniques et scientifiques proposées par la structure. S'appuyant sur les connaissances de grands spécialistes de la gestion du risque d'inondation, il délivre une solide expertise destinée à asseoir la qualité des réflexions du CEPRI. Le comité se réunit deux à trois fois par an sur des sujets validés par le conseil d'administration. Le secrétariat de séance est assuré par l'équipe du CEPRI. Le Comité d'experts du CEPRI est actuellement constitué de 14 membres.

	Fonction actuelle
Emmanuel Garnier	Maître de conférences en histoire moderne à l'université de Caen Enseignant chercheur au CRHQ Professeur invité à l'université de Cambridge (Clare Hall College)
Frédéric Grelot	Chercheur - Économiste à l'IRSTEA
Karine Weiss	Professeur de psychologie sociale et environnementale à l'université de Nîmes
Jean-Pierre Valette	Architecte
Freddy Vinet	Professeur de géographie à l'université de Montpellier III
Jean-Marc Février	Avocat Professeur de droit public à l'université de Perpignan
Nicolas-Gérard Camphuis	Directeur de l'évaluation et de la planification à l'Agence de l'eau Loire Bretagne
André Bachoc	Ancien chef du service central de l'hydrométéorologie et de l'appui à la prévision des inondations (SCHAPI)
Éric Martin	Patron des sapeurs-pompiers du Var, le colonel Éric Martin dirige le Service départemental d'incendie et de secours
David Goutx	Directeur de structures interrégionales de Météo-France
Bruno Ledoux	Consultant dans le domaine de la prévention du risque inondation
Serge Tisseron	Psychiatre, docteur en psychologie et psychanalyste, chercheur
Julien Langumier	Ethnologue, chef de service DDTM 13
Magali Reghezza	Maître de conférences à l'École normale supérieure

Le CEPRI a organisé et animé, en 2016, 3 journées :

- 25 janvier 2016, sur les évolutions marquantes de ces 10 dernières années en matière de politique de gestion du risque et sur les grands défis des 10 années à venir,
- 31 mai 2016, sur la comparaison des pratiques européennes en matière de gestion du risque inondation,
- 22 novembre 2016, sur "Quels enseignements tirer des inondations de mai-juin 2016 en France ?".

Ces réunions font l'objet d'une synthèse à disposition de l'ensemble de nos membres.

MANIFESTATIONS 2016

Participation à des colloques et autres événements...

Janvier

- 6 : GT priorisation des financements - Paris
- 12 : GT référentiel de vulnérabilité - Paris
- 13 : GT arrêté digues - Paris
- 15 : Comité de pilotage Assises nationales des risques naturels - Paris
- 19 : Comité de pilotage cahier des charges PAPI III - Paris
- 20 : Colloque de la FNAU- atelier participatif - Unesco Paris
- 25 : Comité d'experts - Paris
- 26 : GT national ACB/ABC - Paris
- 27 : GT agriculture et espaces naturels - Paris
- 28 : Comité d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs COPRNM - Paris
- 28 : Intervention lors du Carrefour de l'eau sur la GEMAPI - Rennes
- 28 : GT expertise Plan Loire - Orléans

Février

- 1 : Rencontre avec des partenaires italiens pour projet Alcotra - Lyon
- 2 : Rencontre avec le président de l'Ordre des géomètres experts - Paris
- 4/5 : Conférence finale du projet Starflood - Bruxelles - Belgique
- 5 : CODOST SCHAPI - Paris
- 9 : Bureau du CEPRI et déjeuner avec le président de la Mission risques naturels - Paris
- 10 : GT Cahier des charges PAPI III - Paris
- 11 : CMI - Paris
- 29 : COTECH de la SLGRI du TRI d'Orléans

Mars

- 1 : Déjeuner avec le président de l'AdCF - Paris
- 3 : Comité de pilotage ANRN - Paris
- 4 : Intervention lors du café-débat organisé par le CPIE des Pays de l'Aisne, sur la thématique : "Les constructions adaptées aux risques inondations et les habitats résilients" - Compiègne
- 7 : Lancement exercice SEQUANA - Paris
- 9 : Conseil d'administration du CEPRI et GT cahier des charges PAPI III - Paris
- 12//13/14 : Working Group F - Vienne - Autriche
- 15 : Réseau PAPI/SLGRI - Paris
- 14/18 : Participation à SEQUANA en tant qu'expert inondation et bâti en phase de décuve
- 22/23 : Assises nationales des risques naturels - Marseille
- 29 : Comité de pilotage SHT/RDT - Paris
- 31 : Colloque ASTEE - GEMAPI - Agen

Avril

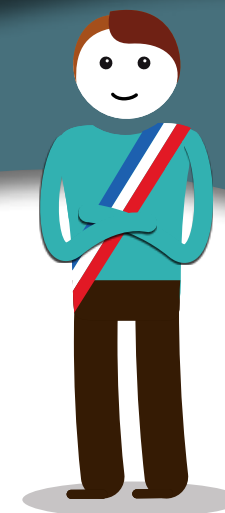
- 4 : Intervention lors de la conférence du Moniteur sur le thème "Risques naturels dans la construction" - Paris
- 7 : CMI - Paris
- 15 : Intervention à l'atelier "Formes urbaines et ruissellement" du SCoT Uzège - Pont du Gard
- 18 : GT gestion de crise - SLGRI du TRI d'Orléans
- 20 : Réunion Observatoire national des risques naturels - Paris
- 26 : Rendez-vous avec Marc Mortureux (MEEM) - Paris
- 27 : Séminaire SCoT littoraux - Paris

Mai

- 3 : GT cahier des charges PAPI III - Paris
- 4 : AG de l'AREAS
- 4 : GT "AMC/sinistralité" - Paris
- 10 : Intervention sur la GEMAPI auprès d'élus du SYBLE - Montpellier
- 10 : GT AMC/rencontre FHRC - Paris
- 12 : Comité de pilotage ANRN - Paris
- 12 : Réseau PAPI/SLGRI - Paris
- 17 : GT cahier des charges PAPI III - Paris
- 17 : GT référentiel de vulnérabilité - Paris
- 24 : Bureau du CEPRI - Paris
- 25 : Assemblée générale de France Dignes - Paris
- 26 : GT cahier des charges PAPI III et GT crues soudaines SCHAPI - Paris
- 31 : Comité d'experts - Paris

Juin

- 1 : Point GEMAPI Congrès AMF - Paris
- 7 : Conseil de gestion ONRN et comité des utilisateurs - Paris
- 9/10 : Visite SYMADREM - Arles
- 13 : Intervention lors de la webconférence du réseau Idéal sur la GEMAPI - Paris
- 14 : Conseil d'administration du CEPRI et GT cahier des charges PAPI III - Paris
- 16 : Intervention au colloque SMAACL sur la GEMAPI - Niort
- 16 : Intervention lors de la journée technique du CEREMA "Mieux aménager, construire et vivre dans les zones à risques" - Aix-en-Provence
- 17 : GT AMC - Paris
- 21 : Congrès FNCCR point GEMAPI - Tours
- 21 : Intervention pour les Journées du PAPI francilien : Mécanismes de la perception du risque inondation - Paris



Juin (suite)

- **23** : Comité technique CMI - Paris
- **28** : Participation au talk vidéo du HCFDC sur le REX des inondations de mai-juin 2016 - Paris
- **29** : Assemblée générale du CEPRI/10 ans du CEPRI - Paris
- **30** : Réseau PAPI/SLGRI - Paris

Juillet

- **4** : Animation d'un atelier lors des Assises Conseil régional PACA - Marseille
- **7** : CMI - Paris
- **11** : Rendez-vous avec l'association Villes de France - Paris
- **20** : Rencontre avec Valérie Lacroute députée maire de Nemours - Paris

Septembre

- **1** : Participation au jury Previrisq - Paris
- **5 au 9** : Voyage d'étude : La Nouvelle-Orléans, 10 ans après Katrina - États-Unis
- **8** : Assemblée générale AFPCN - Paris
- **14** : Réunion de lancement du réseau des observatoires régionaux des risques naturels - Paris
- **15** : Intervention lors de la journée de formation de France Nature Environnement sur la GEMAPI - Orléans
- **15** : GT agriculture et espaces naturels - Paris
- **19** : GT AMC - Paris
- **21** : Intervention à la conférence Aquaterritorial sur la GEMAPI - Mulhouse
- **22** : COTECH Plan Seine - Paris
- **26** : Retex inondations Ile-de-France en présence de la Ministre - Paris
- **28** : Formation Direction de la sécurité civile - Lognes
- **30** : Comité de pilotage du grand prix d'aménagement en zone inondable constructible GPATIC - Paris

Octobre

- **4** : Conseil d'administration du CEPRI - Paris
- **5** : Intervention au colloque du GRIDAUH sur documents d'urbanisme et risques naturels - Paris
- **6** : CMI - Paris
- **11** : Rencontre avec membre du cabinet de la ministre de l'Environnement - Paris
- **12** : Intervention au Conseil d'administration de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA) - Paris
- **12** : Rendez-vous avec le président de l'EP Loire - Orléans
- **13** : Participation à l'atelier sur la gestion de l'eau et la GEMAPI au Congrès de l'AdCF - Strasbourg
- **18** : Floodrisk 2016 : Effets des dispositifs réglementaires de sensibilisation au risque inondation et intervention en plénière sur le thème des inondations historiques - Lyon
- **19** : Conférence de la communauté locale de l'eau : "Quelle gestion de l'urbanisation dans les zones inondables ?" - Grenoble
- **19** : Participation à la réunion zonale de l'arc méditerranéen - Aix-en-Provence
- **20** : Floodrisk 2016 : Animation d'une session spéciale : "Innovative solutions for flood risk resilient urban planning and design" - Lyon
- **25** : Réseau PAPI/SLGRI - Paris
- **27** : Intervention lors du colloque du HCFDC sur les REX inondations mai-juin 2016 : Inondations de mai-juin 2016 : "Quels enseignements pour une meilleure préparation des acteurs ?" - Paris
- **27** : Intervention à la Journée d'échange du Comité 21 sur la gestion des risques naturels - Paris

Novembre

- **8** : Bureau du CEPRI - Paris
- **10** : Intervention durant la journée de formation organisée par l'AREAS sur la vulnérabilité du territoire - Rouen
- **15** : Comité de pilotage GPATIC - Paris
- **16** : Déjeuner de travail entre les co-présidents de la CMI - Paris
- **16** : Intervention lors des IRISSE : Évaluation de l'information préventive face au risque inondation - Nantes
- **22** : Comité d'experts - Paris
- **24** : COPRNM - Paris
- **29** : Conseil d'administration du CEPRI et Intervention au colloque "Météo et climat" sur l'impact du changement climatique sur les débordements de cours d'eau - Paris

Décembre

- **1** : Intervention lors de la journée RAITAP sur la gouvernance du retour à la normale - Paris
- **7** : Rendez-vous avec le président de France Dignes - Paris
- **8** : Réseau PAPI-SLGRI - Paris
- **9** : Intervention lors de la journée technique de l'association Rivière Rhône Alpes sur la GEMAPI - Alixan
- **12** : High Level Forum de l'OCDE - Paris
- **13** : GT agriculture et espaces naturels - Paris
- **13** : Comité de pilotage GPATIC - Paris
- **14/15** : CMI - Paris
- **16** : Réunion avec les élus de l'Agglo Orléans Val de Loire dans le cadre du REX sur les inondations de mai-juin 2016 - Orléans
- **19** : Participation au "talk vidéo" du HCFDC sur la gestion du risque d'inondation - Paris

ACTIVITÉS 2016

Représenter nationalement les collectivités

> Prendre part aux échanges nationaux sur l'évolution des politiques publiques

Participer activement aux groupes de travail mis en place par les représentants de l'État dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation, à l'ensemble des consultations concernant le risque inondation et à l'organisation des Assises nationales des risques naturels à Marseille.

Organisation d'ateliers aux ANRN (Marseille, mars 2016) sur le thème de nouveaux outils dans la mise en œuvre de la politique de prévention du risque inondation : PAPI, SLGRI, GEMAPI,... Intervention de Marie-France Beaufile, présidente du CEPRI à la séance plénière d'ouverture. Participations de l'équipe du CEPRI à deux ateliers, l'un portant sur les pistes de financements de la politique de prévention du risque inondation, le second sur les responsabilités juridiques des différents acteurs concernés par les actions préventives.

Participation à l'ensemble des groupes de travail nationaux portant sur les thèmes suivants : priorisation des financements, mise en œuvre d'un référentiel de vulnérabilité, réflexion sur la mise en place d'indicateurs nationaux, culture du risque et risque inondation et espaces naturels agricoles. En tant que co-pilote du GT sur le référentiel de vulnérabilité, le CEPRI a participé à la finalisation du référentiel de vulnérabilité en collaboration avec le CEREMA et le Ministère de l'Environnement.

Suivre, aux côtés du MEDDE, l'évolution du cahier des charges PAPI 3^e génération,

En 2016, le CEPRI a poursuivi sa participation au groupe de travail national sur le cahier des charges PAPI III et a mobilisé, dans le cadre de la consultation publique, les membres du réseau PAPI/SLGRI pour recueillir les attentes des porteurs de PAPI actuels et enrichir la discussion.

Suivre les travaux du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) sur la prévision des inondations en participant au conseil d'orientation et d'appui scientifique et technique (CODOST).

Le CEPRI a participé à un CODOST en février 2016 ainsi qu'au groupe de réflexion sur l'expérimentation du service d'avertissement des crues soudaines pour faire entendre les attentes des collectivités territoriales sur cette importante question de la prévision des crues.

> Mobiliser sur les outils 2016 de la gestion des risques inondation

Aider à la compréhension des textes et des méthodes pour contribuer à une plus grande implication des collectivités territoriales dans l'ensemble des processus en cours, en particulier dans la mise en œuvre de la nouvelle compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Veiller à ce que les collectivités soient associées, au premier rang des parties prenantes, à la mise en œuvre des outils découlant de la Directive inondation.

Produire des éléments de compréhension de l'enjeu des démarches en cours et de la nécessité de s'y impliquer, avec les associations nationales de collectivités territoriales.

Participation active à toutes les réunions organisées par le MEDDE concernant l'arrêté sur le contenu et le plan de l'étude de dangers des ouvrages hydrauliques (digues et barrages), pour faire entendre la voix des collectivités gestionnaires d'ouvrages, dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI. Une note a été envoyée au MEEM et le projet d'arrêté a été envoyé aux membres du CEPRI et du réseau des porteurs de PAPI et SLGRI pour leur permettre de réagir dans le cadre de la consultation publique en cours. Un travail de retours d'expériences a été lancé auprès des collectivités territoriales ayant pris la décision d'anticiper la mise en œuvre de la compétence GEMAPI. Le CEPRI est intervenu dans de nombreuses manifestations pour faire partager ces différentes expériences et sensibiliser les représentants de collectivités territoriales à cette nouvelle compétence : congrès des maires de France (AMF), congrès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et en régie (FNCCR) et 27^e convention de l'intercommunalité (AdCF)...

> Apporter une expertise auprès de la Commission mixte inondation (CMI) et du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM)

Apporter un appui aux représentants du CEPRI et, à leur demande, à ceux des autres associations nationales de collectivités, sur les dossiers de politique générale et sur la labellisation des projets au sein de la CMI et du COPRNM.

Le programme d'activité a reposé en 2016, sur quatre axes

- **Représenter** nationalement les collectivités territoriales, aux côtés des autres associations.
- **Innover et développer** de nouveaux outils aux services des collectivités territoriales.
- **Accompagner** les collectivités dans leurs projets sur la mise en œuvre des politiques locales.
- **Structurer** un réseau européen, tout en s'appuyant sur les compétences d'un réseau d'experts pour asseoir les orientations scientifiques et techniques du CEPRI et sur la structuration d'un réseau de collaborations européennes de plus en plus dense.

Contribuer activement à la réflexion sur les évolutions réglementaires ou non, concernant la politique de gestion des risques d'inondation par la participation entre autres, aux groupes de travail nationaux.

Le CEPRI a participé aux cinq commissions mixtes inondation (CMI) sur l'année 2016, permettant la labellisation des PAPI les plus importants en termes financier. La présidente du CEPRI a été nommée co-présidente de la CMI aux côtés de Daniel Marcovitch (représentant le Comité national de l'eau), au printemps 2016. Deux réunions du Comité d'orientation pour la prévention des risques naturels présidés par le député Christian KERT se sont tenues en 2016, le CEPRI y a assisté et porté la voix des collectivités territoriales.

Innover en développant de nouveaux outils : s'adapter pour vivre en zone inondable le long des cours d'eau et des littoraux

> **Améliorer les connaissances**

Améliorer la quantification des dommages aux enjeux des territoires (établissements de santé).

Améliorer la connaissance sur les atteintes au patrimoine culturel.

Accompagner le déploiement de la méthodologie d'analyse multicritère (AMC).

Participation au groupe de travail national ACB/AMC responsable de la mise au point de la méthode d'AMC rendue obligatoire dans les projets PAPI à partir de 2018.

Participation au groupe de travail "sinistralité" réunissant la CCR, le CGDD, le CEREMA, l'IRSTEA, la MRN et le CEPRI et ayant pour objet la comparaison de la modélisation des dommages et des données de sinistres réelles.

Participation au groupe de travail "érosion" devant permettre l'adaptation de la méthode d'AMC à la problématique de disparition définitive de biens en zone littorale.

Premiers défrichages de la question de la vulnérabilité du patrimoine culturel face au risque d'inondation, par un début d'étude de la bibliographie française et internationale sur le sujet. Finalisation de la modélisation économique de l'analyse coût-bénéfice des mesures de réduction de la vulnérabilité des logements. Élaboration de courbes de dommages spécifiques aux établissements de santé. Le travail est en cours et se terminera au premier trimestre 2017 : production des courbes et rapport explicatif sur la méthode suivie.

> **Sensibiliser les populations et participer à l'acquisition de comportement adapté des populations**

Proposer des recommandations sur l'évolution des outils de sensibilisation.

Structurer un panorama de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication en matière de sensibilisation au risque.

Communiquer sur le risque inondation pour amener à des comportements adaptés n'est pas simple et demande de prendre en compte les différents facteurs qui influencent la perception du risque et l'implication individuelle. Prendre en compte tous les facteurs de réussite n'est pas chose aisée et les travaux que le CEPRI a menés entre 2010 et 2013 montrent que peu de dispositifs y parviennent. C'est notamment le cas des dispositifs réglementaires de sensibilisation au risque inondation, fer de lance de l'information préventive en France. Ces constats ont amené le CEPRI à s'interroger sur l'efficacité de ces dispositifs et à mettre en œuvre avec deux communes partenaires, Arles et Orléans, une enquête auprès de la population vivant en zone inondable.

D'un point de vue méthodologique, l'enquête qualitative a été retenue : plus de soixante entretiens semi-directifs d'une durée de 30 minutes à 2,5 heures, selon les interlocuteurs, ont été réalisés.

Durant l'année 2016, ce projet a fait l'objet d'enquêtes, de réunions de restitution dans les sites pilotes, de rapports à destination des villes partenaires et d'un rapport de synthèse.

Ce projet met en évidence la portée de ces dispositifs ainsi que leur degré de participation à l'adaptation comportementale des citoyens face au risque inondation, il met aussi en évidence certaines lacunes de l'information préventive proposant des recommandations pour l'amélioration des dispositifs réglementaires de sensibilisation des populations et de l'information préventive sur le risque inondation dans son ensemble. Le CEPRI entend ainsi participer à la sécurisation des populations face au risque inondation et à l'augmentation de la résilience de la société, ce qui permet notamment de maintenir ou d'augmenter l'attractivité des territoires à risques. Sur la thématique des NTIC, le CEPRI s'est porté tuteur d'un étudiant de l'école de design de Nantes Atlantique réalisant un projet de fin d'études sur la thématique de l'aide aux victimes d'inondation.

> **Planifier durablement tout en adaptant les territoires au changement climatique**

Élaborer un guide méthodologique sur la vulnérabilité des réseaux lors d'inondations.

Construire un argumentaire à destination des collectivités territoriales pour se saisir des opérations de renouvellement urbain afin de réduire la vulnérabilité des territoires.

Proposer des éléments de réflexion adaptés aux territoires contraints (territoires en montagne, territoire soumis à plusieurs risques...).

Travailler au déploiement de solutions à bénéfices multiples permettant, entre autres, aux représentants des collectivités d'optimiser leurs sources de financement.

Le CEPRI a finalisé et diffusé dès le début de l'année un guide méthodologique sur la réduction de la vulnérabilité à destination des gestionnaires de réseaux, accompagné de fiches synthétiques par type de réseau impacté.

Le CEPRI a travaillé sur l'élaboration d'une méthodologie pour tenter de répondre à la question "Qui gagne quoi à proposer des projets de renouvellement urbains adaptés au risque d'inondation ?" En partenariat avec la DRIEE Île-de-France, ce travail, déjà initié en 2015, s'est appuyé sur la rencontre avec des acteurs de l'urbanisme opérationnel et l'analyse d'opérations d'aménagement en zone inondable. Les premières conclusions ont été discutées dans le cadre d'un groupe de travail lors d'une réunion à Paris le 24/06/2016. Un rapport est en cours de finalisation.

Par ailleurs, le CEPRI a continué de suivre le projet mené par le CEREMA sur les quartiers résilients, basé sur des études de cas dont le projet du quartier du val ouest à Orléans.

Le CEPRI a poursuivi ses investigations concernant l'intégration des risques d'inondation dans les documents d'urbanisme et les plans de prévention des risques. Il a notamment participé au Club Trame Verte et Bleue de la FNSSCOT sur l'intégration du risque d'inondation dans les SCoT, ainsi qu'au groupe de travail du bassin Seine Normandie sur l'intégration des risques inondations dans les documents d'urbanisme et les diagnostics de vulnérabilité.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat conclut avec la Métro (Communauté d'agglomération de Grenoble), le CEPRI accompagne la collectivité dans l'élaboration de sa politique de gestion des risques d'inondation, notamment en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

> Gérer la crise/Anticiper le retour à la normale du territoire

Accompagner des opérations pilotes pour tester et conforter la méthode de plan de continuité d'activité (PCA) adaptée aux collectivités territoriales et à leurs services.

Identifier les questions clés du retour à la normale.

Suivre la préparation et le déroulement de l'exercice en Île-de-France "EU SEQUANA 2016".

Réaliser un guide sur le soutien aux populations en temps de crise et au cours de la phase de retour à la normale.

Accompagner la réflexion sur l'évolution des systèmes de surveillance et d'alerte.

Capitaliser les bonnes pratiques d'intégration de la gestion du risque dans le secteur de la santé.

Le CEPRI a suivi, en participant à quelques réunions dont celle de restitution au déploiement de l'exercice grandeur nature, SEQUANA sur l'Île-de-France et la capacité des acteurs à faire face à une inondation du type de celle de 1910. Accompagnement du GT forum de résilience lancé par le Secrétariat général de la zone de défense civile (SGZDC).

Intervention lors de la conférence sur la sensibilisation du monde économique, entreprises du territoire de Gennevilliers, à la réduction de la vulnérabilité et à la continuité d'activité, organisée dans le cadre de SEQUANA par la mairie de Gennevilliers.

En 2016, le CEPRI a entamé en partenariat avec les services de l'État, notamment la DDT du Loiret, une réflexion sur la refonte du dispositif ORSIL (Organisation des secours en cas d'inondation Loire) datant de 2005.

En 2016, le CEPRI a poursuivi son travail sur les systèmes de surveillance des crues et d'alerte des populations. Un document de synthèse est en cours de rédaction.

Le CEPRI a également participé aux travaux conduits par le SCHAPI sur la refonte du dispositif Vigicrues, la mise en œuvre des Zones d'inondation potentielle (ZIP) et sur le déploiement de Vigicrues Flash...

Élaboration d'un guide de sensibilisation au risque d'inondation à destination des acteurs de la santé (établissements de santé et agences

régionales de santé). Ce guide qui sera finalisé début 2017 est fondé sur de multiples retours d'expériences d'établissements de santé sinistrés et démarches de prévention mises en place sur ce secteur spécifique.

Accompagner les collectivités dans leurs politiques locales

À la suite des inondations de fin mai-début juin 2016, la Communauté d'agglomération Orléans Val-de-Loire a demandé au CEPRI de réaliser un RETEX sur ces événements. Le CEPRI a conduit ce RETEX entre juillet et octobre 2016, sur la base notamment de près de 50 entretiens avec des acteurs de la gestion de crise, et a remis, en novembre, le rapport à la Communauté d'agglomération.

> Dans la perspective des futures stratégies locales de prévention

Accompagner la structuration des futures stratégies locales par la mise en œuvre d'un réseau de mutualisation et d'échanges de bonnes pratiques, par la rédaction de guides méthodologiques et par l'organisation de manifestations locale ou nationale.

Accompagner la structuration de projets PAPI et suivre les évolutions du cahier des charges et les modalités de financement de ces programmes.



L'équipe

7 membres permanents

- **Stéphanie Bidault** (en poste depuis le 1^{er} février 2007), directrice
- **Nicolas Bauduceau** (en poste depuis le 16 août 2007), directeur technique et scientifique
- **Valérie Griffon** (en poste depuis le 22 novembre 2010), assistante de direction
- **Julien Jadot** (en poste depuis le 17 mai 2010), chargé de mission
- **Anne-Laure Moreau** (en poste depuis le 1^{er} octobre 2008), chargée de mission
- **Rodolphe Pannier** (en poste depuis le 9 mars 2009), chargé de mission
- **Violette Gallet** (en poste depuis le 1^{er} février 2015), chargée de mission

1 stage

- **Sacha Dalis** (stage digues GEMAPI du 1^{er} juin 2016 au 2 septembre 2016)

1 contrat à durée déterminée

- **Cathy Gemon** (du 12 octobre 2015 au 30 juin 2016), chargée de mission

Accompagner les futurs gestionnaires d'ouvrages de protection par une mise à jour des publications du CEPRI sur les digues au regard des nouvelles réglementations.

Parallèlement au réseau national des porteurs de PAPI/SLGRI, le CEPRI continue son action de conseil et de mise en réseau des porteurs de PAPI intéressés et apporte son expertise sur des questions concrètes le cas échéant. Il a notamment demandé aux membres du réseau, porteurs d'un PAPI, de donner leur avis sur le cahier des charges PAPI III dans le cadre de la consultation publique en cours.

Dans le cadre du partenariat conclu avec Bordeaux Métropole, le CEPRI a participé à plusieurs réunions consacrées aux politiques menées par la métropole pour prévenir les risques d'inondation.

De juin à septembre, un stagiaire a réalisé un état des lieux des actions menées par les collectivités locales en France, des bonnes pratiques dans la mise en œuvre de la nouvelle compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)", en listant les principales interrogations des collectivités concernant la "défense contre les inondations et contre la mer", d'un point de vue organisationnel, juridique, technique et financier. Ce travail a permis d'alimenter la rédaction d'un guide méthodologique à destination des élus locaux sur le thème des règles applicables aux ouvrages construits ou à aménager en vue de prévenir les inondations dans le cadre de la mise en œuvre de cette compétence à venir au 1^{er} janvier 2018. Par ailleurs, dans le cadre du partenariat conclu avec Bordeaux Métropole, le CEPRI a participé à plusieurs réunions consacrées aux politiques menées par la métropole pour prévenir les risques d'inondation (dont l'élaboration de la SLGRI, du PLUi en cours).

> Favoriser les échanges d'expériences entre acteurs opérationnels

Faire vivre des réseaux de capitalisation, de partage et de diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion des inondations. Développer et élargir leur audience, avec une attention particulière vers :

- les **porteurs de PAPI** en cours et à venir et leurs partenaires contractuels,
- les **collectivités et services de l'État porteurs des futures stratégies locales** de gestion des risques d'inondation (SLGRI),

En 2016, le CEPRI a poursuivi l'animation du réseau d'échanges PAPI/SLGRI rassemblant représentants des collectivités territoriales et services de l'État (DGPR, DREAL, DDT). À la fin de l'année 2016, le réseau est composé de plus d'une cinquantaine de collectivités territoriales tandis que 23 services déconcentrés de l'État ont participé aux journées d'échanges, au côté des représentants de la DGPR. Cinq journées d'échanges ont eu lieu depuis le début de l'année, rassemblant chacune entre 30 et 50 participants, sur les thèmes suivants : objectifs des SLGRI, cahier des charges PAPI III et référentiel national de vulnérabilité, réduction de la vulnérabilité, gestion de crise avec un "zoom" sur les inondations de fin mai-début juin 2016, point d'étape sur les SLGRI à la veille du 2^e cycle de la Directive inondation et présentation de l'ONRN.

En 2016, le CEPRI a participé aux ateliers relatifs à l'élaboration de la SLGRI des vals de l'Orléanais, de Toulouse et de Tours

- Les **collectivités territoriales engagées dans la gestion des ouvrages de protection.**

Le CEPRI est membre associé au sein de l'association France Dignes. Il a participé à l'Assemblée générale et est intervenu lors d'une journée technique consacrée à la "Gestion des digues à l'heure de la GEMAPI" (La Rochelle). France Dignes est par ailleurs également membre du CEPRI.

> **Enrichir le centre de ressources au service des collectivités**

À travers le **site Internet** du CEPRI, la rédaction et la diffusion de notes sur les documents importants (rapports, décrets, circulaires) ainsi que la production et la diffusion de guides pédagogiques et **rapports** appliqués aux problématiques rencontrées par les collectivités territoriales.

En novembre 2016, le CEPRI a publié de nouveaux guides, l'un sur "Les collectivités territoriales face aux risques littoraux. élaborer et mettre en œuvre une stratégie de réduction du risque de submersion marine" et l'autre sur la réduction de la vulnérabilité des réseaux techniques à l'inondation. Le CEPRI a diffusé ses travaux dans plusieurs domaines dans des manifestations d'ampleur nationale ou internationale. Des interventions lors de la Conférence internationale Floodrisk ont donné lieu à la publication de quatre articles.

Structurer un réseau européen

> **Organiser un réseau de bonnes pratiques entre acteurs européens**

Entretien et développer les collaborations initiées sur tous les thèmes de travail du CEPRI.

> **Participer à des projets européens en cours**

Contribuer au projet européen Starflood dont le CEPRI est partenaire, sur la question de la gouvernance de la gestion du risque d'inondation. Intégrer des projets européens initiés dans le cadre de la période 2014-2020.

Le CEPRI a participé à la rédaction et diffusé le guide de bonnes pratiques issues des travaux de chercheurs dans le cadre du projet "Starflood". Ce partenariat européen a pris fin au printemps 2016. De nombreux contacts avec des représentants de structures européennes ont donné lieu à des réflexions de travail partenarial, en particulier avec l'Italie, l'Irlande et l'Angleterre.

> Suivre les travaux des institutions européennes sur la Directive inondation et sur les questions de sécurité civile

Participer au Working Group F de la Commission européenne et au groupe de travail "Community of users".

Le CEPRI continue de participer à l'ensemble des réunions du Working Group F permettant de suivre auprès des représentants des différents États de l'Union européenne la transposition de la Directive inondation en Europe. La réunion du WGF à Vienne au printemps 2016 avait notamment pour objet l'évaluation du premier cycle de la Directive inondation. Le CEPRI s'est appuyé sur les documents et les discussions issues de cet événement pour produire un document de comparaison de la mise en œuvre de la Directive inondation au sein de l'Union européenne et pour solliciter des intervenants étrangers lors du 10^e anniversaire du CEPRI. Le CEPRI était membre de l' "Advisory Board" de la grande conférence européenne sur la gestion des risques d'inondation Floodrisk qui s'est déroulée à Lyon en octobre 2016. Il a ainsi contribué à l'organisation de son contenu et a assuré le pilotage et l'animation d'une session spéciale sur la thématique de l'urbanisme adapté au risque.

Lors de cette conférence internationale, le CEPRI est intervenu sur plusieurs sujets : sensibilisation des populations, résilience des réseaux, principes d'aménagement pour intégrer le risque d'inondation dans les projets de renouvellement urbain, évacuation massive, inondations historiques... Chaque intervention a donné lieu à la rédaction d'un article spécifique (4 au total).

À noter enfin que le CEPRI a élargi ses perspectives au-delà des frontières européennes en participant à un voyage d'étude aux États-Unis, plus spécifiquement à La Nouvelle-Orléans, organisé par le HCFDC. Ce voyage a permis la rencontre de tous les acteurs de la gestion de la crise, de la post-crise et de la reconstruction post-Katrina.

RAPPORT FINANCIER 2016

Le budget 2016 est arrêté à **680 k€ de recettes**, dont 504,6 k€ de subventions d'activité et 172,7 k€ de cotisations.

On compte en regard **678 k€ de charges**, dont 527 k€ de salaires et charges, 27 k€ de prestations de services externes, 33 k€ de publication et 58 k€ de frais de déplacements.

Aux 680 k€ de recettes 2016, il faut aussi ajouter un report provenant de l'année 2015 à hauteur de 36 k€ et déduire un report de ressources vers l'année 2017 de 35 k€. En tenant compte de ces reports, **l'activité 2016 présente un bénéfice d'un montant de 3 292 €.**

Les cotisations de membres atteignent 121,5 k€ et les adhésions au réseau PAPI-SLGRI 51,2 k€.

Tableau récapitulatif 2016 (avec comparatif 2015 et 2014)

Produits (k€)	2016	2015	2014
Cotisations membres	121,5	115,5	109,5
Subventions d'activité	504,6	484	465
Adhésions réseaux	51,2	38	37
Produits exceptionnels			
Autres contributions	1	0	18
Prestations de formation	1,7	11,3	37
Total	680,0	648,6	666,5

Charges (k€)	2016	2015	2014
Salaires et charges	527	502	491
Prestations externes	27	24	13
Publications, brochures	33	40	44
Locations	26	21	17
Frais de déplacements	58	43	47
Colloques et séminaires	3	3,5	15
Charges exceptionnelles			
Divers	4	9	3,5
Total	678,0	642,5	630,5

	2016	2015	2014
Résultat d'exploitation	+ 1,3	+ 6	+ 36
Résultat courant	+ 2,5	+ 7	+ 37
Résultat exceptionnel	0	0	0
Report année N - 1	+ 36	+ 42	+ 35
Report sur l'année N + 1	- 35	- 36	- 42
Excédent ou déficit (k€)	+ 3	+ 13	+ 29

http://cepri.newsfactory.fr/CEPRI_10ans.html



CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

Retrouvez nous sur notre site www.cepri.net et sa version en anglais.